



AMBASSADEUR DE LA CHARTE INTERNATIONALE CENTRE DE PLONGÉE RESPONSABLE

REGLES D'UTILISATION DES LOGOS « CENTRE AMBASSADEUR » et « GUIDE INTERNATIONAL DES CENTRES DE PLONGEE ECORESPONSABLES » mis à disposition par Longitude 181

Tout Centre de plongée ne peut utiliser les logos mis à disposition par Longitude 181 sans accord de Longitude 181.

Seuls sont admis à utiliser les logos des Centres Ambassadeurs, les Centres de plongée répondant au minimum à deux des critères suivants de façon simultanée :

- Avoir signé leur feuille d'engagement
- Etre adhérents à Longitude 181 et à jour de cotisation annuelle. Un Centre qui n'est plus adhérent dispose de deux mois pour retirer ces logos de ses supports (web, documents, presse, vitrine, bateau, etc...)

Seuls sont admis à utiliser les logos du « Guide International des Centres de Plongée Eco responsables », les Centres répondant simultanément aux deux critères suivants :

- Avoir soumis sa candidature pour parution dans le guide
- Avoir été publié dans le guide au moins une année sans retrait unilatéral de la part de Longitude 181.

Patrice Bureau
Président de Longitude 181 Nature